



**STAGE NATIONAL DE JEUNES
OFFICIELS d'ATHLETISME
Du 20 au 21 octobre 2018**

1) Objectif

L'UGSEL Nationale organise un stage devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, ayant déjà suivi une formation de jeune officiel dans leur comité ou leur territoire, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

2) Public concerné

Filles et Garçons lycéens (2de et 1ère) d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL. Seuls les participants au stage national d'Athlétisme pourront prétendre au statut HNSS après validation de la formation théorique et de la partie pratique lors des nationaux UGSEL.

3) Effectif : 30 stagiaires (3 stagiaires par territoire en fonction de la participation du nombre de territoires)

4) Dates et lieu

**Du samedi 20 octobre à partir de 12h00 (repas prévu sur place)
au dimanche 21 octobre 2018 à 16h30
Au CREPS ILE DE FRANCE - Colette BESSON
1 rue du Docteur Le Savoureux - 92291 CHATENAY MALABRY cedex**

5) Contenu

- Règlement général et spécifique courses, sauts, lancers et évaluation
- Il y aura une évaluation théorique et pratique, les jeunes seront sollicités pour officier aux compétitions nationales UGSEL. Chaque stagiaire recevra une carte de jeune officiel et une appréciation de stage.

6) Matériel

Prévoir un support papier et stylos pour la partie théorique.

7) Encadrement

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale d'Athlétisme

- Intervenants : **Membres de la C.T.N Athlétisme**

8) Candidatures

L'enseignant référent de l'élève doit compléter le questionnaire via le lien Google :

<https://goo.gl/forms/jHVocLxctdKjQPyh1> (**copier le lien dans la barre de recherche**)

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée **pour le vendredi 5 octobre 2018**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues en fonction des critères suivants :

- les jeunes ayant suivi une formation départementale, régionale ou fédérale.
- ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus. Cette confirmation devra être retournée avec la photographie du candidat et le règlement du stage **obligatoirement** avant l'ouverture du stage à l'UGSEL Nationale, 277 rue Saint Jacques, 75240 PARIS cedex 05

8) Prise en charge et règlement du stage

Ce stage fera l'objet d'un contrat d'objectifs avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Une participation aux frais d'hébergement et de restauration de 30.00 € est demandée et devra être jointe à la confirmation d'inscription. La photocopie de la licence devra être fournie lors du stage. L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

9) Transport (prévoir départ navette à 11h00 de Montparnasse)

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport. (à préciser sur la confirmation de participation)

Une navette sera prévue au départ de la gare de Lyon à 11h00 sur l'esplanade Marcel Besnard, parking à droite en descendant du train et se dirigera vers la gare Montparnasse. (cars Dominique)

Départ de la navette depuis la gare Montparnasse à 11h30 (RV dans la gare derrière la voie 24, point de rencontre Groupe n°1 après le tapis roulant, au parking des cars) pour le CREPS de Chatenay-Malabry.

Le retour sera également pris en charge, départ du CREPS à 16h30 (cars Dominique). Le lieu de retour est identique à la gare Montparnasse et se fera vers 17h15.

La navette poursuivra vers la gare de Lyon pour une dépose à 18h00.

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires aller/retour de la navette. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

Contact

Frédéric MORY

UGSEL NATIONALE - SERVICE ANIMATION SPORTIVE

277 rue St Jacques - 75240 PARIS cedex 05

☎ : 01 44 41 48 55 et 📠 : 01 43 29 96 88

Courriel : f-mory@ugsel.org